

Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 127.

Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

VENREDI 1^{er} MAI 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnés-Trouvilles, le Nord et les Départements limitrophes...
Paris, 25, rue Feytaud

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix...
A Tourcoing...
A Valenciennes...
A Paris et à Bruxelles...
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

AUTOUR DU MONDE

LA SOMALIE

Un pays qui a quatre maîtres. — La gneuse parfumée de l'Afrique orientale. — Terre d'or. — Pilleurs d'épaves. — Une nouvelle guerre coloniale pour l'Angleterre. — Le Mad Mullah

L'apparition d'un prétendu prophète dans le Somaliland anglais attire actuellement sur cette pointe ou plutôt sur cette cornue orientale du continent africain l'attention du monde en général et en particulier, mais d'une façon désagréable, celle du gouvernement britannique.

On donne le nom de Somal ou de Somaliland à la péninsule triangulaire comprise entre le golfe d'Aden et l'Océan Indien qui se termine à l'est par le cap Guardafui. Au point de vue politique cette région est partagée entre quatre puissances : la France, qui occupe une infime partie dépendant de la colonie de Djibouti ; l'Angleterre, qui détient le côté nord, où s'ouvrent les mouillages de Zeïl, de Boubhar et de Berbera ; l'Abyssinie qui revendique à l'intérieur le territoire de l'Ogaden voisin de Harar ; l'Italie, qui possède le littoral oriental.

Ce territoire africain, qui du détroit de Bab-el-Mandeb à l'embouchure du Djouba, développe plus de 2.500 kilomètres de côtes, est une des régions du Nord-Continent les moins connues.

Des populations (arabes) et pillards en occupent la plus grande partie. Aussi peu d'explorateurs s'y sont aventurés ; parmi eux un Français, M. Rovell, tient une place fort honorable.

Bien maigres sont les ressources offertes par ce pays qui ne reçoit que des pluies rares et dont le sol est naturellement infertile. Sa flore est absolument indigente : sur le bord de la mer, des salicornes et autres végétaux caractéristiques des terres salines ; sur les collines, des acacias à gomme, des arbrès à encens et à myrrhe ; et c'est tout. Comme, en outre, myrrhe sont les trois principaux articles du commerce d'exportation, aujourd'hui, comme il y a 3.000 ans : le roi Salomon faisait déjà venir ses aromates et ses parfums de cette région qui ne sait produire que des aromates odoriférants ; le Somaliland, c'est la « gneuse parfumée » de l'Afrique orientale.

Seule la partie centrale (l'Ogaden), un peu mieux arrosée, contraste avec le reste du pays : c'est une région de steppes qui se transforme, après les pluies d'hiver de la saison humide, en une mer de hautes herbes. Aussi les animaux domestiques — chameaux, chevaux, ânes, boeufs, chèvres, moutons, y sont nombreux et fournissent un appoint au trafic de Berbera.

Mais en dehors de cette zone de pâturages, le pays est d'une aridité invraisemblable. La région que nous avons eu à traverser pour atteindre Harar, décrit un voyageur, est affreuse, minime, lugubre, plus que toutes celles que j'ai jamais vues. Mais, d'un côté, il y a les mines d'or. Est-ce bien sûr ? Le récit de déconvenues nombreuses était le triste thème des conversations entendues chaque jour. Quoi qu'il en soit, cela ne change rien aux horreurs de ces plaines sans fin, brûlées, jonchées de loin en loin, des buissons épineux, des mimosa, des gommas, des arborescences à grosses feuilles aérées, menagées là par la Providence pour la nourriture des chameaux. Une atmosphère de chaleur sèche vous asphyxie au passage, et les accidents mortels sont fréquents même durant les nuits.

La population est aussi sauvage que le pays. Disséminée sur d'immenses espaces, elle est essentiellement nomade, flottante et insaisissable. Aussi le chiffre d'un million d'âmes auquel on l'évalue doit être accepté sous toutes réserves.

Les Somalis se divisent en six tribus ou en un grand nombre de clans, qui s'associent ou se séparent suivant les vicissitudes des guerres. Tous sont également médians vis-à-vis de l'étranger. Ils ont déjà massacré plusieurs expéditions.

Les Somalis qui vivent le long du littoral font le métier de pillards d'épaves. Au cap Guardafui, au raz Hafouf, sur tous les points dangereux de la côte, on les voit sur leurs rochers, veillant comme des vautours qui attendent leur proie. Ils font souvent de bonnes aubaines. Les navires viennent fréquemment se briser sur les récifs du rivage.

Naguère, en pareil cas, ces terribles sauvages tuaient tout pour tout avoir. Mais l'autorité britannique est intervenue : dorénavant les naufrages sont respectés, il leur est même gracieusement accordé d'emporter, avec la vie, quelques menus articles d'habillement (le strict nécessaire). Mais les soieries, les glaces, l'argenterie, le fer, le cuivre, les provisions, tout est pris. Plus tard, des trafiquants échangeront contre quelques vêtements, la riche butin apporté par les caprices de la mer.

Jusqu'en 1899, les Anglais, très occupés ailleurs, s'étaient désintéressés de leurs possessions de la côte somalienne. Il y a trois ans un changement se produisit. On songea à Londres à faire du Somaliland une base de pénétration en Abyssinie. Mais les indigènes, fanatisés par un de ces prétendus prophètes que l'Islam a produits si souvent, se révoltèrent contre la domination anglaise.

Mohammed Abdullah, le promoteur de l'insurrection qui tient actuellement en échec les forces britanniques, est un homme de 32 ans, vêtu par les adeptes comme un envoyé de Dieu. Les défaites successives qu'il essuya d'abord ne purent ébranler leur confiance et la victoire d'Érago (6 octobre), dans laquelle les Anglais eurent 70 tués et 100 blessés, a déchaînés les hordes qui le reconnaissent pour chef. Cet intrigant, ambitieux et hardi, est déjà célèbre sous le nom de Mad Mullah (prêtre fou), qui lui a été donné sans raison, car il n'est pas prêtre et il n'est pas fou le moins du monde.

Voilà donc l'Angleterre engagée dans une nouvelle guerre coloniale. L'effort à faire sera sévère, car l'ennemi est habile, brave et insaisissable. Le caractère aride et désolé du pays ne fait qu'ajouter à la difficulté de vaincre le nouveau Mahdi.

A. DORVILLE.

C'est précisément pour cela. Ceux qui ne connaissent ne m'en préfont pas.

Un célibataire, qui vient de passer près d'un mois à Nice, examine, en retraçant, les comptes de sa semaine. Mais qu'est-ce que cela veut dire, François, s'écrie-t-il. Vous avez dépensé autant que lorsque je suis à Paris ! — Oh ! monsieur... une personne de plus ou de moins, cela fait si peu de différence !

INFORMATIONS

OUVRIERS ITALIENS ET FRANÇAIS A MARSEILLE. — COUPS DE REVOLVER. — DEUX BLESSÉS

Paris, 29 avril. — Ce matin, à sept heures, à l'ouverture des chantiers de la Compagnie Industrielle à Marseille, trois ouvriers italiens que l'on avait embauchés, devant les marques d'hostilité des ouvriers français, ont fait feu avec leurs revolvers. Deux ouvriers ont été légèrement blessés.

Sans l'intervention de la police et de la gendarmerie, les ouvriers auraient fait un mauvais parti aux Italiens. Ces derniers ont été arrêtés. Le Procureur de la République s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

Ce matin, 1.500 ouvriers travaillaient un peu partout, dont 400 dans les docks et 700 sur les quais. Les postes de police et de gendarmerie ont été renforcés.

VIP INCIDENT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE MARSEILLE

Marseille, 29 avril. — M. Estier, à la suite d'un discours prononcé, par M. Charot, maire de Marseille, a accusé celui-ci d'avoir puisé dans le caissier des mariages les sommes suffisantes pour payer ceux qui venaient de l'applaudir. Devant une pareille accusation, le Conseil général s'est levé tout entier, et a invité la police à faire évacuer la salle. Il y a, entre les conseillers généraux, des colloques épouvantables. La séance est suspendue, et on fait évacuer la salle.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 29 avril. — Les Ministres présents à Paris se réuniront aujourd'hui jeudi, en Conseil de Cabinet, au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Combes.

Il manquera à cette réunion : MM. Chaumié, Pelletan, Delcassé, Mougout et Maruéjouls, retenus au dehors pour des motifs divers.

Dans la réunion d'aujourd'hui, il sera naturellement question des incidents multiples et des résistances passionnées provoquées par l'expulsion des congrégations, de la demande de mise à la retraite formulée par le colonel de Courbent.

Le général André entretiendra ses collègues de l'enquête qu'il veut ouvrir sur l'affaire Dreyfus. Mais cette dernière question ne sera probablement définitivement traitée qu'au Conseil des Ministres prochain, qui se tiendra mardi, probablement, sous la présidence du Président de la République.

DEUX INTERPELLATIONS

Paris, 29 avril. — M. Massé, député de la Nièvre, vient d'adresser au Président du Conseil, une lettre pour l'informer qu'il compte l'interpeller sur l'état actuel du conflit pendant lequel la République française et le Vatican ont refusé de publier des circulaires et de répondre à la Chambre des demandes d'autorisation.

D'autre part, M. Georges Berry a écrit à M. Combes qu'il interpellera à la rentrée sur les poursuites exercées, pendant la session du Parlement, contre un député, sans l'autorisation de la Chambre. Il s'agit du cas de M. de Dion, à Nantes.

L'EMPEREUR GUILLAUME A ROME

Rome, 29 avril. — L'empereur Guillaume II arrivera à Rome, le 2 mai, à 10 heures du matin ; dimanche 3 mai, l'empereur se rendra au Vatican, pour faire visite à Léon XIII.

ÉDOUARD VII A ROME

La visite au Vatican

Rome, 29 avril. — Dans la matinée, le roi Édouard VII a passé en revue sur la place d'Armes, en compagnie du roi Victor-Emmanuel, de la reine Hélène et des princes, 25.000 hommes de troupe.

À quatre heures, le roi Édouard VII s'est rendu à l'ambassade d'Angleterre, qu'il quitta quelques minutes après, dans les équipages de gala de l'ambassadeur, accompagné de M. O. Harding, sous-secrétaire d'Etat, et de deux secrétaires, se rendant directement au Vatican.

Les curieux étaient nombreux, mais beaucoup moins enthousiastes qu'hier. Dans la cour San-Damaso, le roi a été reçu par le marquis Sacchetti remplaçant le prince Raspoli indisposé, par Mgr Sionni, et par Mgr Bisetti, maître de chambre, accompagné de deux cameriers d'honneur. Trois compagnies de la Garde Palatine, avec tambours et drapeaux, rendaient les honneurs.

Mgr Bisetti a conduit le Souverain jusqu'au haut de l'escalier, où l'a salué Mgr Cagniano do Azevedo, major-domo de Sa Sainteté, entouré des prélats et hauts dignitaires du Saint-Siège.

Mgr do Azevedo a aussitôt introduit le Souverain anglais jusqu'aux appartements privés du Pape.

ACTUALITÉ



— Vous demandez un poste, même lointain. Voulez-vous remplacer en Chine comme missionnaire laïque le dernier missionnaire religieux qui a été massacré ?

Laroche pour changer de machine et, en outre, pour prendre la ligne de ceinture.

Un jour de plus à Paris

Londres, 29 avril. — On assure que le roi passera un jour de plus à Paris et n'en partira que mardi au lieu de lundi.

On ne sait pas encore ce que Sa Majesté compte faire le lundi. On ignore également jusqu'à présent à quelle heure le roi arrivera mardi en Angleterre.

LE VOYAGE

du Président de la République

A BIZERTE

Bizerte, 29 avril. — La Jeanne-d'Arc est arrivée de Tunis, ce matin, à six heures.

Le Président de la République et sa suite ont débarqué, à sept heures, devant le magasin de la douane, où ont eu lieu les réceptions officielles.

M. Coste, président de la Chambre de Commerce insiste longuement sur la nécessité de faire de Bizerte un port charbonnier pour assurer l'approvisionnement de charbon nécessaire à nos escadres.

« Je terminerai, dit-il, en répétant les paroles que le général Marnier adressait, il y a quelques mois à peine, à un de nos plus illustres marins : « Bizerte intangible, c'est une paix glorieuse à jamais assurée dans la Méditerranée. »

M. Loubet répond :

« En prononçant ces paroles, le général Marnier traduisait les vœux patriotiques de tous ceux qui pour être tranquille, il faut être fort, très fort. Plus on est fort, mieux on prépare le maintien et l'effacement de la paix et le développement des bienfaits de la paix. »

« Soyez certain que c'est ce que je désire et souhaite ardemment la mère-patrie. »

« La France ne menace personne, mais elle veut faire prévaloir ses intérêts et sauvegarder son honneur sur tous les points du globe. »

« Les alliances, les amitiés, les sympathies, que notre chère-patrie a su se concilier, démontrent pénetrement que le but que nous poursuivons dans cette voie est atteint complètement. »

« La présence, à Alger, des représentants de cinq escadres étrangères, venues pour saluer le Président de la République, en est une preuve. L'envoi d'une division américaine, qui se trouvera demain à Marseille, pour le retour du Chef de l'Etat, en est une autre. »

« Si, dès maintenant, nous sommes assurés d'avoir répondu à la partie essentielle de notre programme, l'achèvement de Bizerte en sera le couronnement, au moins dans la Méditerranée. »

Le Président reçoit successivement les membres des divers corps, le caid de Bizerte, les consuls et les colonies étrangères. Il remet ensuite un certain nombre de décorations militaires.

Le Bey est arrivé de Tunis par train spécial. A huit heures, le Président et lui montent en voiture et se rendent au Djebel-Kébir.

Le général Marnier fait au Président les honneurs du port, puis on se fait assister à un exercice de tir des plus intéressants. Le cortège rentre ensuite à Bizerte pour le banquet.

Bizerte, 29 avril. — Avant le banquet, l'amiral Pottier, présente au Président de la République les officiers de l'escadre de la Méditerranée.

la Légion d'honneur au capitaine de vaisseau Albert, commandant de la marine en Tunisie.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

L'EXPULSION DES CHARTREUX

Par la force ! — L'arrivée des troupes. — Emouvante manifestation. — Les bagarres. — Magistral crocheur. — Les moines escortés de gendarmes. — L'évêque de Grenoble reçoit les proscriptions de St-Laurent-du-Pont. — Portes en triomphe ! — La dernière bénédiction du Père Général

Paris, 29 avril. — L'infamie est consommée à la Grande-Chartreuse. Les vénéralés religieux viennent d'être expulsés par la force. Voici, dans l'ordre où nous les recevons, les dépêches rendant compte de cette odieuse exécution :

Détails rétrospectifs

Précautions extraordinaires

Saint-Laurent-du-Pont, 29 avril. — Le 26 bataillon du 140e avait emporté des vivres pour trois jours et avait revêtu la tenue de campagne.

La veille, les capitaines de chaque compagnie avaient prévenu leurs hommes que la moindre indiscrétion les rendrait passibles du Conseil de guerre.

De Grenoble, des personnes appartenant à toutes les classes de la société, étaient parties en voiture, en chemin de fer, en automobile et même à pied pour la Chartreuse. Elles sont arrivées trop tard.

Saint-Laurent-du-Pont, 29 avril. — C'est en présence de plus de six mille personnes qui avaient pris les précautions d'arriver au couvent avant minuit, c'est-à-dire avant que les routes qui y donnent accès fussent barrées par la troupe, que l'expulsion manuelle des religieux a eu lieu.

Le bataillon du 140e de ligne et six hommes du 4e génie, sont parvenus devant le monastère à deux heures et demie du matin, suivis d'un escadron de dragons, sous le commandement du lieutenant-colonel Dautheville, du 97e de ligne, stagiaire au régiment de dragons, les cols de Fortes et Le Sappey, et de Chambéry par le col de Fresnes.

Les soldats sont accueillis par les centaines de personnes présentes, massées près du couvent, sur le chant de la Marseillaise, les cris de : « Vive l'armée ! Vive la liberté ! Vive les Chartreux ! A bas Combes ! »

Les sommations

Deux cents personnes se précipitent devant le grand portail d'entrée, faisant comme une sorte de rempart humain devant l'assaut des soldats religieux. Toutes, brutes à se défendre vaillamment, crient : « Vive la liberté ! » et, menaçantes, agitent leurs gros bâtons ferrés.

Un officier de gendarmerie se détache en avant et les somme de s'écarter. Non ! non ! crient toutes les voix : « Vive la liberté ! A bas les proscriptions ! » Un peu plus loin, des barreaux ayant été faits par la troupe, les paysans répondent aux défenses de la porte d'entrée par les mêmes cris : « Vive la liberté ! Vive les Chartreux ! A bas Combes ! » Ce sont des cris enthousiastes et menaçants. Des deux côtés, l'anxiété est grande.

Une bagarre

Deux Compagnies, en rangs serrés, s'avancent et entourent les manifestants qui se pressent contre le portail. Une mêlée se produit. C'est bientôt une bagarre sanglante, car, si l'armée exécute les ordres odieux d'un gouvernement proscriptionnaire, la résistance est vive.

Tous à coup, les gendarmes accourent pour aider la troupe. Leurs chevaux sont frappés de coups d'appoint. Des manifestants sont contusionnés. Un capitaine est atteint à la tête et est légèrement blessé. Un soldat du 140e reçoit au front un coup de poing américain.

Pendant ce temps, sur l'autre face du couvent, derrière le cordon de troupes, se produisent les mêmes scènes. Les Chartreux chargés de la foule qui crie : « Comptes Rajon ! A bas Combes ! Vive les Chartreux ! »

Les montagnards qui sont au premier rang, ripostent à coups de bâtons, logiquement appliqués sur les naseaux des chevaux.

A trois heures quarante-cinq, c'est-à-dire après trois quarts d'heure de sommations et de lutte, les manifestants sont repoussés à l'écart et la troupe reste maîtresse de l'entrée principale du monastère.

Expulsion brutale

L'ordre est donné à un escadron, pour parvenir jusqu'aux religieux, d'escalader la grille en fer, haute de près de cinq mètres, qui entoure le monastère réservé aux moines. C'est ainsi que le vent infortuné de la porte fut poussé et les magistrats pénitents dans ce couvent assés réservés.

L'œuvre sacrilège se poursuit. Les magistrats somment les Chartreux de sortir du monastère. Ceux-ci refusent, déclarant qu'ils ne céderont qu'à la force.

Aussitôt, l'ordre est donné de les appréhender. Deux gendarmes entourent chacun des religieux qui, touchés à l'épaule, se lèvent.

Ils sortent, bientôt du monastère, le Père Général en dernier lieu, accompagné par M. Pichot, député, et M. Poncet, avocat.

Ils défilent l'un après l'autre, entre une double haie de soldats, au sortant du monastère par la porte brisée il y a un instant et en se rendant à l'hôtel de la hôtellerie des dames pour y subir un interrogatoire.

Les moines marchent encore entre une double haie de fantassins, puis de dragons. Chacun d'eux est entre deux gendarmes. Nous en avons compté, à ce moment, vingt-trois, dont dix-neuf portaient la robe blanche.

Les proscriptions jettent un dernier regard sur le pieux asile où ils avaient espéré vivre et mourir.

Détail touchant, ils saupent les plus proches du monastère. Les conscriptions des communes voisines avaient attaché leurs drapeaux cravatés de deuil.

Un silence complet se fait quand les religieux paraissent. L'émotion est poignante. Autour de nous, nous voyons des montagnards pleurer. Ce silence est un respectueux salut de la foule aux nobles victimes qui passent.

Mais tout à coup ce sont des acclamations ininterrompues, en même temps que partent des cris de colère et d'indignation contre la lâche opération qui vient d'être accomplie.

« Comme des malfaiteurs ! Entre deux gendarmes ! » crie un montagnard dont la voix est étranglée par la colère.

L'interrogatoire des proscriptions

Les religieux, conduits à l'hôtellerie des dames, y ont subi un interrogatoire au cours duquel ils ont déclaré qu'ils avaient l'intention de partir pour leur couvent de Pignerol (Italie). Ils ont déclaré, en outre, vouloir descendre à pied à Saint-Laurent-du-Pont.

Après l'interrogatoire, les Chartreux, laissés en liberté, descendent à pied à Saint-Laurent-du-Pont, suivis par des milliers de personnes qui poussent des vivats.

A Saint-Laurent-du-Pont

Mgr Henry, évêque de Grenoble, malgré l'état précaire de sa santé, a bravé la défense de son médecin pour se rendre à Saint-Laurent-du-Pont. Il y reçoit les expulsés qu'il est allé attendre à mi-chemin et embrasse avec émotion le Père Général.

A onze heures arrive, à l'entrée de Saint-Laurent-du-Pont, une voiture dans laquelle se trouvent Mgr Henry, le Père Général, M. Pichot, député, et Bourgeat, vicaire général.

La voiture est dételée et portée par la foule jusqu'à la maison de M. Pichot.

Suprême ovation

Le Père Général se montre à la porte du salon. Malgré une pluie battante, les ovations sont splendides. Des discours véhéments sont prononcés par MM. Poncet et de Vaux.

Mgr Henry adresse quelques mots à la foule et dit, entraînantes choses :

« Quand une institution existe depuis des siècles et fait du bien depuis huit cents ans et à je ne sais combien de pays, rien ne peut la faire oublier. La force peut sembler quelquefois triompher, mais la justice et le droit auront le dernier mot. »

Le Père Général bénit la foule.

A 11 heures 45, les autres Pères arrivent à pied, escortés par des amis. Ils se rendent chez M. Pichot pour prendre quelque nourriture.

Leur départ a eu lieu à une heure et demie, par Chambéry, d'où ils se rendront à Pignerol. C'est au milieu d'une immense ovation que les proscriptions sont partis.

C'est au contraire par des huées frénétiques qu'ont été accueillis les magistrats à leur retour de la Grande-Chartreuse. Ils sont passés en voiture, escortés de gendarmes et de dragons. Ces Messieurs n'ont pas osé descendre à Saint-Laurent-du-Pont. Ils sont partis à fond de train sur Grenoble, pendant que la foule criait : « A bas Réaume ! A bas les crocheurs ! »

Notons en passant que M. Réaume est ce procureur qui fit, dans un procès contre d'ex-religieux sécularisés, un appel injurieux que le Ministre fut obligé de blâmer à la tribune et d'annuler.

La conscription est générale. Un habitant nous déclare que tout le monde est bien convaincu que dans cette expulsion il n'y a, au fond, qu'une question d'argent en question de marque de fabrique, ce qui revient au même.

Les Pères se sont refusés à acheter leur autorisation : on les expulse ! Ils sont propriétaires d'une marque célèbre, on les expulse, on met la main sur la marque. On les en dépossède et le liquidateur la mettra aux enchères !

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 29 avril. — M. l'abbé Rey, propriétaire de Fourvière, est cité à comparaître vendredi chez M. de Valls.

L'instruction spéciale annoncée hier et qui vient d'être ouverte, portera sur une extension de fonds commise à l'égard des Chartreux. Il s'agit de manœuvres délictueuses opérées pour déposséder les Pères de toutes les actions d'un chemin de fer local qu'ils ont fait construire.

Dans une lettre adressée aux journaux, M. Guérin, ministre de l'Intérieur, a l'occasion d'un voyage qu'il aurait fait à Grenoble et à Valence avec un permis de circulation du Ministère des travaux publics, reconnaît être allé à Grenoble pour ses affaires et à Valence chez des parents à la suite d'une invitation, ce qu'il déclare-t-il, je n'y suis pas allé comme émissaire, puisqu'à aucun moment, je n'ai été l'émisaire de qui ce soit.

Le tombeau des Ducs de Lorraine. — Incident diplomatique en perspective.

Nancy, 29 avril. — Les commissaires de police ont instrumenté dans toutes les chapelles de la ville qu'ils avaient mission de fermer si elles n'étaient pas autorisées ou si elles appartenaient à une congrégation religieuse.

L'une d'elles, la chapelle des Cordeliers, qui renferme les tombeaux des princes de la maison de Lorraine, présente un caractère spécial, et la fermeture de l'édifice pourrait bien créer un incident diplomatique. En effet, la chapelle des Cordeliers de Nancy est subventionnée par l'empereur d'Autriche, et, chaque jour, François-Joseph fait célébrer la messe à la mémoire des ducs de Lorraine, ancêtres de sa maison.

On attend avec curiosité, à Nancy, la solution qui sera donnée à cette délicate question.

Les Capucins de Marseille

Marseille, 29 avril. — Les abbés du couvent des Capucins sont toujours noirs de monde. Comme hier, la foule est maintenue au cours Devilliers et dans les

CHOSSES & AUTRES

— Monsieur, voulez-vous me régler un louis ?
— Mais je n'ai pas, Monsieur, l'honneur de vous connaître.